

# L'avis du vicaire

DE LA CHAIR.



La proximité de Noël nous amène à considérer la condition que Dieu a voulu partager avec nous. Le mot même d'incarnation qui désigne le mystère du Dieu fait homme veut dire au sens le plus fort du terme **se mettre dans la chair**, *in-carnatio*. Par là nous rappelons la réalité véritablement humaine de Notre-Seigneur. Mais si dans cette perspective la chair est pour ainsi dire honorée de la présence divine, il ne faut pas oublier que la chair peut tout aussi bien signifier dans le vocabulaire biblique quelque chose de négatif.

Une lecture un peu rapide – pour ne pas dire mal intentionnée dans certains cas – de saint Paul conditionne beaucoup de nos contemporains à mal comprendre le rapport que notre religion entretient avec le corps. Car si dogmatiquement nous associons la chair et Dieu, moralement nous en serions à rejeter les activités de notre nature animale comme étant mauvaises en soi. La chair évoquerait ainsi quelque chose de négatif au chrétien sincère, cette part de lui-même, le corps et ses désirs, qui devrait ainsi être combattue sans relâche. Et en effet l'Apôtre des nations nous exhorte à nous défier de nous-mêmes. Mais il serait caricatural d'en faire un manichéen avant l'heure. Les manichéens affirmaient que le corps avait été créé par un dieu mauvais et devait en conséquence être détesté comme son auteur.

Pour contredire toutes les hérésies de ce genre qui attaquent la bonté de la création dont nous parle la Genèse, et qui avaient déjà cours aux tout premiers temps de l'Église, l'apôtre saint Jean, inspiré par le Saint-Esprit, a écrit des lignes que l'Église a estimé devoir être répétées par le

prêtre chaque fois qu'il dit la Messe, comme pour le remettre devant la vérité centrale de la religion dont il est un dépositaire privilégié.

Ainsi, après avoir développé dans les premières lignes de son Évangile l'éternelle et mystérieuse relation que le Verbe entretient avec le Père, après avoir rappelé que le Verbe avait fait les choses, après avoir rappelé que le Verbe était la vie des hommes, la vie spirituelle par excellence, saint Jean écrit cette phrase qui dut choquer plus d'un de ses contemporains : *le Verbe s'est fait chair*. Comme pour accentuer le paradoxe de sa parole, il ne dit pas que le Verbe s'est fait homme, mais par un effet de style, une synecdoque, il montre l'Incarnation du Verbe en prenant la partie la plus éloignée de sa pure spiritualité, la chair, pour nous montrer la réalité de son humanité. Si donc l'Apôtre Bien-aimé du Seigneur a daigné utiliser un tel terme, ce n'est pas seulement pour nous rappeler que Dieu a eu un corps par une sorte de nécessité attenante à la nature humaine, mais que le corps lui-même ne s'oppose pas à l'esprit, fût-ce celui de Dieu. Qui plus est, ce corps pendu au gibet de la Croix sera la rançon du genre humain.

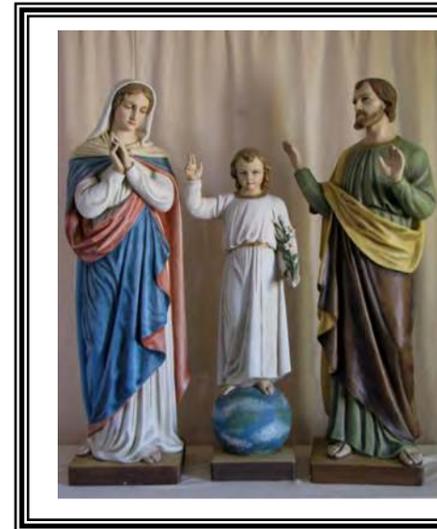
Comment donc comprendre au sens le plus exact les paroles de saint Paul sans tomber dans l'erreur très pernicieuse de ceux qui dénoncent le corps comme quelque chose de mauvais : « Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair; ils sont opposés l'un à l'autre, de telle sorte que vous ne faites pas ce que vous voulez » (*Galates*, 5, 17) ? C'est dans le désir contraire à celui de l'esprit que la chair est mauvaise, car elle nous asservit à

ce que nous ne voulons pas. La liberté est enchaînée du fait du foyer de péché : cet héritage de la faute du premier père nous entraîne à des actes que nous voudrions éviter. Notons bien qu'il faut parler ici de désirs plus larges que ceux des plaisirs sensibles, puisque les blessures du péché originel sont multiples et que certaines sont dans les puissances spirituelles de notre âme, comme la malice et l'ignorance qui se situent respectivement dans la volonté et l'intelligence.

Saint Augustin disait : « Il ne faut donc pas, lorsque nous péchons, accuser la chair en elle-même, et faire retomber ce reproche sur le Créateur, puisque la chair est bonne en son genre ; ce qui n'est pas bon, c'est d'abandonner le Créateur pour vivre selon un bien créé, soit qu'on veuille vivre selon la chair, ou selon l'âme, ou selon l'homme tout entier, qui est composé des deux ensemble. Celui qui glorifie l'âme comme le souverain bien et qui condamne la chair comme un mal, aime l'une et fuit l'autre charnellement, parce que sa haine, aussi bien que son amour, ne sont pas fondés sur la vérité, mais sur une fausse imagination » (*La cité de Dieu*, 14, 5). Par une subtilité dont il a le secret, le saint évêque d'Hippone accuse les spirituels extrémistes d'être charnels en ce qu'ils affirment des choses fausses sur les corps créés par Dieu.

Quant à nous, ne nous laissons pas de discipliner notre chair pour la mettre au service de notre esprit, et appliquons-nous à soumettre notre esprit à glorifier toujours et partout ce Dieu dont nous fêtons en ces jours la venue en la chair, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme.

Abbé Renaud de SAINTE MARIE



## BULLETIN DU PRIEURÉ DE LA SAINTE FAMILLE

DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Chapelle Saint Joseph, 4 rue Pierre Thévenot 21000 Dijon

Chapelle St Ferréol et St Ferjeux, 14 rue Lyautey 25000 Besançon

Téléphones : 03 80 63 73 75 – 06 08 05 08 04 Télécopie : 03 80 36 28 33

Mensuel n° 7 Décembre 2011

Prix de revient : 2,20 €



### L'ÉDITORIAL DU PRIEUR La Communion au Christ immolé

Chers fidèles, quand vous vous approchez de la sainte table, savez-vous assez clairement ce que vous allez recevoir ? Savez-vous vraiment à quoi vous allez communier ? **Connaissez-vous l'ample signification du commandement du Sauveur reprise par le célébrant juste avant de prononcer les paroles de la consécration du corps du Christ : « accipite et manducate, prenez et mangez (-en tous) » ?**

Notre propos va consister précisément à déployer la compréhension de l'impératif *accipite*. Pour y parvenir, nécessité est de rappeler ce qu'est le sacrement de l'Eucharistie.

Un sacrement est en même temps un signe et une cause : un signe sensible signifiant un effet de grâce, et une cause produisant cet effet. L'Eucharistie, le sacrement par excellence, surpasse les six autres sacrements dans la signification et la causalité.

Du point de vue de leur valeur de signe, il faut dire, avec saint Thomas d'Aquin, que tous les sacrements ont à des degrés divers la triple signification suivante : « **remémoration** de la cause passée de notre sanctification, c'est-à-dire la Passion du Christ, **manifestation** de l'effet en nous de cette Passion par la grâce, et **annonce** de la gloire

future » (III, q. 60, a. 3). Or cette polysémie, l'Eucharistie la possède plus excellemment que les autres sacrements. Ce qui explique les différents noms qu'on lui donne : **sacrifice** par son lien intrinsèque avec la Passion qu'elle renouvelle sacramentellement — c'est-à-dire par voie de signe : celui donné du fait des consécrations séparées du corps et du sang, qui rappelle la perte du sang du Christ à l'agonie et sur la croix —, **synaxe** ou **communion** parce qu'elle nous relie les uns aux autres dans l'Église, **viatique** parce qu'elle nous met sur la voie de la béatitude, **eucharistie** parce qu'elle contient réellement le Christ qui possède la grâce en plénitude, et parce qu'elle est sacrifice d'action de grâces, **assomption** parce qu'elle nous assimile au Christ en nous divinisant (Cf. III, q. 73, a. 4). La prière *Perceptio Corporis tui*, avant la communion du prêtre, nous dit que l'Eucharistie est aussi une **protection** (*tutamentum*) et un **remède** (*medelam*). — Nous ne citons que ce lieu du *commun de la messe*, mais une lecture attentive de tout ce *commun* à partir de l'*offertoire*, ainsi que des *secrètes* et des *postcommunions* du missel, apprendrait beaucoup sur la réalité et les effets de l'Eucharistie. —

De son côté, saint Pie X dans son grand catéchisme, à la question : Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué l'Eucharistie ?, répond : « **Jésus-Christ a institué l'Eucharistie pour qu'elle fût, par la messe, le sacrifice permanent du Nouveau Testament et, par la communion, la nourriture des âmes, en**

**souvenir perpétuel de son amour, de sa passion et de sa mort** » (Q. 321, Édit. Courrier de Rome, 2010).

Relevons ici que la présence du sang du Christ dans le calice est parfaitement expressive pour nous de son sacrifice, puisque notre expression « le don du sang » veut dire « le don de la vie ». Quant aux apparences du pain sous lesquelles se tient le corps du Christ, elles sont bien significatives de ce que l'hostie consacrée, qui est d'abord la victime eucharistique, est aussi nourriture pour nos âmes.

Rappelons enfin, pour mettre en pleine lumière notre propos, cet ancien décret : « Qu'on offre sur l'autel autant d'hosties qu'il en faut pour suffire au peuple, [...] sauf à en avoir à la disposition des prêtres pour les malades » (cité in III, q. 83, a. 5, ad 11). Si la première partie de ce décret n'appartient plus à la discipline actuelle, notamment pour des raisons pratiques, elle n'en reste pas moins fondée en théologie.

Nous avons donc bien compris : on ne sépare pas le sacrement de la présence réelle eucharistique du sacrifice sacramentel du Christ qu'est la messe. Cette unité doit donc se retrouver dans nos communions eucharistiques, sacramentelles ou spirituelles.

Nous en arrivons à notre impératif *accipite*. Il est communément traduit par *prenez*. Mais cette traduction est loin de dire tout ce qu'il laisse à entendre. Pour en approcher la pleine signification, il est requis de répertorier les différents sens de ce verbe latin *ac-*

*cipere*, sens qui ne peuvent être tous rapportés dans un missel bilingue.

Déjà le fait que le Sauveur donne aux Apôtres son corps en leur commandant de le prendre, indiquait à la fois que la prise qu'il ordonne ne pouvait que suivre son offre, et qu'il s'agissait d'un don qui réclamait une réception qui ne fût pas purement passive.

*Accipere* (*accipio, cepi, ceptum*) signifie : **apprendre, adhérer à, admettre, approuver, consentir à, se charger de, éprouver, supporter, subir, souffrir, accueillir, recevoir, accepter, prendre.** Tous ces sens réunis nous permettent de décrire l'attitude de l'âme disposée (sur fond d'état de grâce) à communier à l'Eucharistie, et d'exposer ce à quoi l'âme communit.

Il s'agit d'abord de recevoir la révélation du *mysterium fidei* et d'y adhérer par la foi. Ce *mysterium* contient 1°. le mystère de la présence réelle eucharistique telle que l'a définie le concile de Trente, 2°. le mystère de la transsubstantiation du pain en corps du Christ et du vin en sang du Christ, 3°. le mystère du renouvellement sacramentel du sacrifice du Calvaire par le sacrifice de la messe, 4°. le mystère de la nourriture spirituelle qu'est l'Eucharistie reçue à la communion. **Voilà pourquoi la première condition nécessaire pour s'approcher de la sainte table est la possession de la foi de l'Église en l'Eucharistie : il faut « discerner le corps du Seigneur »** (1 Co 11, 29).

Il s'agit aussi de croire que le sacrifice du Calvaire opéra historiquement le salut, et que ses effets de rédemption sont appliqués par la célébration de la messe et un contact sacramentel ou au moins spirituel avec cette célébration.

Il s'agit encore, selon la prière de l'*Orate fratres*, de recevoir le sacrifice du Christ en le faisant sien, dans sa cause et dans son opération. Dans sa cause, il est l'acte de charité suprême pour Dieu et pour les âmes : Jésus-Christ accomplit dans sa passion tout ce que le Père voulut et « aima les siens jusqu'à la fin » (Jn 13, 1). Dans son opération, il glorifie parfaitement Dieu, car il est l'acte suprême de religion de

par l'oblation totale qu'y fait de lui-même le Christ à son Père, et il sauve les âmes. **Nos communions sont, de droit, marquées à ces deux sceaux : elles sont des actes de culte posés par charité.**

Il s'agit enfin de consentir à s'unir à ce sacrifice en portant sa croix tous les jours, de sorte « à compléter ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église » (Col 1, 24). **La communion eucharistique compte donc la communion, actuelle ou au moins en intention habituelle, dans la souffrance avec le Christ crucifié.**

Dans ces dispositions et avec ces intentions, l'on peut « recevoir et prendre » fructueusement l'Eucharistie, que ce soit sacramentellement ou, par empêchement indépendant de sa volonté, seulement spirituellement.

Il y a bien sûr un rite pour la communion à domicile des personnes incapables de se rendre à l'église en raison de leur mauvaise santé : l'Eucharistie leur est donnée comme « un remède constant et éternel (*ad remedium sempiternum*) tant pour l'âme que pour le corps ». Quant à la communion en Viatique, elle a pour effet, selon la formule rituelle, « de garder le malade (qui la reçoit) de l'ennemi malin et de le conduire à la vie éternelle ». Elle a en même temps pour but d'amener et d'en-



*Dans la cathédrale de Strasbourg, cette allégorie de l'Église : une femme couronnée tient un calice de sa main gauche et une croix de sa main droite gantée par un pan de son mantelet. Ce pan est lui-même cloué au bras de la croix.*

*La partie haute de ce pan remplace le Christ, 1°. parce que l'Église est née sur le calvaire du Christ avec qui elle ne fait qu'un, 2°. parce que le sacrifice de la messe est substantiellement le même que celui du calvaire, 3°. parce que le Christ se présente réellement à nous aujourd'hui sous les voiles de l'hostie.*

courager le malade encore conscient à poser cet acte de religion qui consiste à faire le sacrifice de sa vie : l'offrir en répa-

ration du péché d'Adam.

S'il y a aussi moyen de communier tout en dehors de la messe, on ne peut disposer de cette possibilité qu'exceptionnellement. Dans l'abus, on risque de ne plus recevoir l'Eucharistie en union au sacrifice du Christ. L'un (e) ou l'autre communiant (e) pourrait la recevoir dans une perspective imaginaire et indéfinissable d'union mystique, d'autant plus faussée qu'elle s'éloignerait plus de la fin de son institution.

Mais on aura compris, par la lecture des colonnes précédentes, que **le moment de l'assistance à la messe est le moment normal de la communion sacramentelle.**

C'est clairement l'enseignement du pape Benoît XIV dans son encyclique sur la communion des fidèles, *Certiores effecti*, du 13 nov. 1742, où il corrige des attitudes jansénistes persistantes au sein du clergé; ainsi que celui du pape Pie XII dans *Mediator Dei* du 20 nov. 1947. Et n'oublions pas que le décret du pape saint Pie X sur la communion quotidienne, la *Sacra tridentina synodus*, du 20 déc. 1905, reprend et développe l'exhortation faite par le concile de Trente aux fidèles qui assistent à la messe de s'unir au sacrifice par la communion sacramentelle.

Si bien que, par exemple, quand l'Église demande de communier le jour où l'on veut gagner une indulgence plénière pour les âmes du Purgatoire, il faut entendre qu'elle attend que l'on assiste ce jour-là à la messe, car le saint sacrifice est toujours offert pour les vivants et pour les fidèles défunts.

Alors que les réformateurs conciliaires de la liturgie romaine venaient de produire un nouvel *Ordo Missæ* où la messe n'apparaît plus comme un véritable sacrifice propitiatoire, le Ciel a envoyé Mgr Marcel Lefebvre pour rappeler à Rome et au monde que l'Eucharistie est à la fois sacrement de la présence réelle et sacrifice sacramentel. **C'est cette Eucharistie-là que nous adorons. C'est à cette Eucharistie-là qu'il faut participer et nous unir, de celle-là nous nourrir et recevoir grâce sur grâce.**

*Abbé Jean-Paul ANDRÉ*

## REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

N°1 : **École de la Ste Famille** : après l'imposition des médailles miraculeuses, le 8 décembre 2011;



N°2 : **Marché de Noël au prieuré de Dijon**

(les 4 et 18 décembre 2011) : les chalands au stand des livres neufs ;

N°3 : les familles Delvallée, Pontier et Thomas ;

N°4 : la famille Jean-Marie Pagani ;

N°5 : la famille Pascal Pouzin ;

N°6 : le stand de livres anciens (responsable M. Laurent Bigou, au centre, tourné) ;

N°7 : M. François Martellon, responsable du stand des livres neufs ;

N°8 : notre « maître charcutier », M. Thierry Beney (son frère et associé Sébastien est hors champ) ;

N°9 : les délicieuses gourmandises de Mme Robert Pignolet, de Mme Gilbert Beney et de bien d'autres expertes pâtisseries...

N°10 : **Chapelle de Besançon** (le 18 décembre 2011) : le panier garni de Mme Michel Ballandras (tirage au sort) ;

N°11 : après la messe, M. le Prieur et les enfants de chœur ;

N°12 : Mme Cyril Charbonnier et Mme Mathieu Millet avec leurs enfants ;

N°13 : notre maraîcher dominical, M. Pierre Sergent ;



N°14 : le stand de livres tenu par Mme Jean-Philippe Mouroux (au centre) ;

N°15 : le parvis de la chapelle (sur la nouvelle marche d'accès pour handicapés).

